

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 JUIN 2021 à 13H00**Date de la convocation** : 17 juin 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 24 juin 2021 à 13h00, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Olivier CHAMBON, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Jean-François DELAIRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Claude GOUILLON-CHENOT, Martine MUNOZ.

Membres ayant donné procuration :

Daniel BALISONI à Jean-Pierre DUBOST

Membres du Bureau absents excusés : Rachel BOURNIER, Ludovic COMBE, Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Eric CABROLIER, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Hélène BOUDON, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 15 juillet 2020 portant délégation au Bureau Communautaire et au Président ;

Vu le Plan « France Relance » ;

Vu la circulaire n°6231 du Premier ministre du 20 novembre 2020 précisant les principales caractéristiques, les périmètres et les modalités de mise en œuvre des Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) dans les territoires.

Le Président précise que, conformément à l'engagement pris par l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) dans l'élaboration d'un CRTE prévu dans le cadre du plan de relance national,

Ce contrat intègre notamment :

- Les principaux documents contractuels et de planification en vigueur sur le territoire ;
- Les orientations stratégiques du territoire ;

- Les modalités de gouvernance du CRTE ;
- Les fiches action des projets communaux et intercommunaux s'inscrivant dans les objectifs du CRTE ;
- *L'annexe financière.*

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le projet de CRTE tel que présenté
- **Autorise** sa signature avec l'ensemble des partenaires

TOTAL VOTANTS : 24	Membres présents : 23	Membres représentés : 1	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24	Pour : 24		Contre :
Abstentions :			

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

